ATTENDU QUE la municipalité a adopté le règlement 2023-0233 en date du 18 janvier 2024;

**ATTENDUE QUE** le conseil juge opportun d'abroger le règlement 2023-0233 afin d'encadrer tous les frais des services municipaux

ATTENDUE QU'UN avis de motion a été donné à la séance du 11 février 2025;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS
SUR LA PROPOSITION DE
ET APPUYÉ PAR LE CONSEIL
IL EST RÉSOLU QUE LE RÈGLEMENT ORDONNE, STATUE ET DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

#### PARTIE I – DISPOSITION DÉCLARATOIRE

- ARTICLE 1 Le préambule fait partie intégrante du règlement
- ARTICLE 2 Le conseil municipal décrète avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une de ses parties devait être déclarée nulle par un tribunal compétent, les autres parties du règlement continuent de s'appliquer.

### PARTIE II – DISPOSITIF DU RÈGLEMENT

- ARTICLE 3 Les tarif exigible pour tous biens, service ou activité sont prévus à l'annexe A, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.
- ARTICLE 4 Les tarifs prévus à l'annexe A ne comprennent pas les taxes sur les produit et service et la taxe sur la vente du Québec. Néanmoins, lesdites taxes seront facturées dans le cas où elles sont exigibles.
- ARTICLE 5 À moins d'indication contraire, tous les montants concernant les permis et certificats en vertu du présent règlement sont payables lors du dépôt de la demande de permis ou de certificats. Pour la demande de permis et certificat assujettis à un dépôt, celui-ci est remboursable lorsque les travaux sont réputés conformes par l'officier désigné.
- ARTICLE 6 À moins d'incompatibilité entre les dispositions du présent règlement et celles de tout autre règlement de la municipalité existant au moment de son entrée en vigueur, les dispositions du présent règlement ont préséance.
- ARTICLE 7 Le directeur général est autorisé à charger tout autre frais de service et d'administration non inclus dans ce règlement qui engendre des frais définis à la Municipalité. Des pièces justificatives, conformément aux lois et règlement en vigueur, devront être transmises avec la facturation.

### PARTIE III - DISPOSITION FINALE

**ARTICLE 7** Le règlement 2023-0233 et ces amendements sont abrogés.

ARTICLE 8 Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

FAIT ET ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LACOLLE AU COURS DE LA SÉANCE TENU LE 11 avril 2024

Maire	
Jacques Lemaistre Caror	1
Directeur général et sec	rátairo-trácariar

Directeur général et secrétaire-trésorier Silvio Gaudio

### **ANNEXE A**

Type de permis/certificat/SERVICE	Frais et tarif
URBANISME	
NOUVELLE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE	50 \$ DE BASE + 3,50\$ PAR TRANCHE DE 1 000\$ VALEUR TRAVAUX
NOUVELLE CONSTRUCTION AUTRE USAGE	50 \$ DE BASE + 5\$ PAR TRANCHE DE 1 000\$ VALEUR TRAVAUX
RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE	30 \$ DE BASE + 4\$ PAR TRANCHE DE 1 000\$ VALEUR TRAVAUX
AGRANDISSEMENT ET RECONVERSION RÉSIDENTIELLE	35 \$ DE BASE + 5\$ PAR TRANCHE DE 1 000\$ VALEUR TRAVAUX
RÉNOVATION AUTRE USAGE	60 \$ DE BASE + 5\$ PAR TRANCHE DE 1 000\$ VALEUR TRAVAUX
AGRANDISSEMENT ET RECONVERSION AUTRES USAGE	6\$ PAR TRANCHE DE 1 000\$ VALEUR TRAVAUX
DÉMÉNAGEMENT BÂTIMENT	80\$
CONSTRUCTION NOUVEAU BÂTIMENT ACCESSOIRE RÉSIDENTIELLE	75\$
CONSTRUCTION NOUVEAU BÂTIMENT ACCESSOIRE AUTRE USAGE	100\$
AGRANDISSEMENT BÂTIMENT ACCESSOIRE RÉSIDENTIEL	50 \$ DE BASE + 3,50\$ PAR TRANCHE DE 1 000\$ VALEUR TRAVAUX
AGRANDISSEMENT BÂTIMENT ACCESSOIRE AUTRE USAGE	50 \$ DE BASE + 4\$ PAR TRANCHE DE 1 000\$ VALEUR TRAVAUX
PISCINE	75\$ DÉPÔT DE 100\$ POUR CONFORMITÉ
MURET	40\$
AFFICHAGE	40\$
CONSTRUCTION EN SAILLIE, BALCON, PATIO, ESCALIER	50\$
STATIONNEMENT	150\$
NOUVELLE OCCUPATION	50\$
CHANGEMENT D'USAGE	100\$
OCCUPATION DOMAINE PUBLIQUE TEMPORAIRE	60\$
PORTE-À-PORTE	50\$
ÉVÈNEMENT	50\$
KIOSQUE SAISONNIER	20\$
DÉMOLITION BÂTIMENT PRINCIPAL RÉSIDENTIEL	300\$
DÉMOLITION BÂTIMENT PRINCIPAL AUTRE USAGE	200\$

DÉMOLITION BÂTIMENT ACCESSOIRE RÉSIDENTIELLE	50\$			
DÉMOLITION BÂTIMENT ACCESSOIRE AUTRE USAGE	150\$			
PERMIS DE LOTISSEMENT	120\$			
FRAIS DE PARC	10%			
ABATTAGE ARBRE	40\$			
TRAVAUX COURS D'EAU ET BANDE RIVERAINE	100\$			
FERMETURE FOSSÉ	100\$+ DÉPÔT DE 200\$ CONFORMITÉ			
PONCEAU	50\$+ DÉPÔT DE 100\$ CONFORMITÉ			
PUIT PRIVÉ	60\$+ DÉPÔT DE 200\$ CONFORMITÉ			
INSTALLATION SEPTIQUE	60\$+ DÉPÔT DE 200\$ CONFORMITÉ			
FRAIS ADMINISTRATIFS POUR L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS SEPTIQUES TERTIAIRE A RAYON ULTRAVIOLET	15\$ PAR FACTURE			
ÉPANDAGE MRF	150\$			
RENOUVELLEMENT PERMIS	MÊME TARIF QUE LE PERMIS ORIGINAL			
TRAVAUX EFFECTUER AVANT DEMANDE DE PERMIS	200\$			
TRAVAUX EFFECTUER SANS PERMIS	300\$			
TRAVAUX PUBLICS				
PERMIS DE BRANCHEMENT	250			
MODIFICATION DIMENSION	250\$			
RÉFECTION ET RÉPARATION ÉGOUT PRIVÉ	100\$			
DEMANDE D'INSPECTION	100\$			
DEMANDE D'ARROSAGE EAU AQUEDUC	100\$			
DÉPLACEMENT BORNE FONTAINE	5 500			
REMPLISSAGE CITERNE D'EAU POTABLE À MÊME LE RÉSEAU	250\$ PAR REMPLISSAGE DE CITERNE			
DEMANDE DE MODIFICATION	I RÈGLEMENTAIRE			
MODIFICATION ZONAGE	1 500\$			
TENUE DE RÉFÉRENDUM	2 000\$			
DÉROGATION MINEURE	1 500\$			
USAGE CONDITIONNEL	1 000\$			

AUTRE RÈGLEMENT MUNICIPAL		500\$	
7.0 11.1 11.0 11.0 11.0 11.0 11.0 11.0 1		3004	
PPCMOI		1 500\$	
TTCIVIOI		1 300,	
CORRECTION TRANSACTION IMMOBILIÈRE		400\$	
CORRECTION TRANSACTION INVINIONIELERE		400,	
DEMANDE ACCÈS À L'INFORMATION	TARIF SELON LE RÈGL	ENAENT DDOVINCIAL	
DEIVIANDE ACCES A L'INFORMATION	TARIF SELON LE REGL	EIVIEIVI PROVINCIAL	
LOIGID LOCATION DE CALLE	ET ÉQUIDENAENT		
LOISIR, LOCATION DE SALLE	ETEQUIPEMENT		
	T		
RÉSIDENT		20\$-HEURE	
		200\$ /JOURNÉE	
	T		
NON RÉSIDENT		25\$-HEURI	
		250\$ /JOURNÉI	
TENNIS			
PICKEL BALL	DÉPÔ <sup>·</sup>	T 50\$	
PING-PONG			
FAT-BIKE			
RAQUETTE ADULTE	FACTURATION OF D		
RAQUETTE ENFANT	FACTURATION SI P AUCUN		
BÂTON MARCHE ADULTE	AUCUN	DEPOT	
BÂTON MARCHE ENFANT			
LOCATION CANON MOUSSE	DÉPÔT 150		
MOUSSE 2 LITRES			
MOUSSE 2 LITRES			
	INCENDIE		
SERVICE DE SÉCURITÉ			
SERVICE DE SÉCURITÉ MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS		40:	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant		40:	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique		40	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.		40	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une		40	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs		40	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle	D'ENTENTE	40:	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE	D'ENTENTE	1 200 9	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE  Rapport d'enquête	D'ENTENTE	1 200 9	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE  Rapport d'enquête  Caméra thermique	D'ENTENTE	759 1509	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE  Rapport d'enquête  Caméra thermique  Demande de permis feu à ciel ouvert	D'ENTENTE	755 1505 505	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE  Rapport d'enquête  Caméra thermique	D'ENTENTE	759 1509 509	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE  Rapport d'enquête  Caméra thermique  Demande de permis feu à ciel ouvert	D'ENTENTE	75\$ 150\$ 50\$	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE  Rapport d'enquête  Caméra thermique  Demande de permis feu à ciel ouvert  Demande de permis feux d'artifice	D'ENTENTE	75\$ 150\$ 50\$ 100\$ + 4\$/km	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE  Rapport d'enquête  Caméra thermique  Demande de permis feu à ciel ouvert  Demande de permis feux d'artifice  Essence	RVICE	753 1503 503 100\$ + 4\$/kn	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE  Rapport d'enquête  Caméra thermique  Demande de permis feu à ciel ouvert  Demande de permis feux d'artifice  Essence	RVICE	755 1503 503 100\$ + 4\$/km	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE  Rapport d'enquête  Caméra thermique  Demande de permis feu à ciel ouvert  Demande de permis feux d'artifice  Essence  Frais repas	RVICE	753 1503 503 503 100\$ + 4\$/kn 153 + 15% frais administratif	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE  Rapport d'enquête  Caméra thermique  Demande de permis feu à ciel ouvert  Demande de permis feux d'artifice  Essence  Frais repas  PERSONNEL	RVICE	753 1503 503 503 100\$ + 4\$/km 153 + 15% frais administratif	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE  Rapport d'enquête  Caméra thermique  Demande de permis feu à ciel ouvert  Demande de permis feux d'artifice  Essence  Frais repas  PERSONNEL  Directeur	RVICE  85\$/h	1 200 \$  1 200 \$  1 500 \$  500 \$  100\$ + 4\$/km 15\$  15% frais administratif	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE  Rapport d'enquête  Caméra thermique  Demande de permis feu à ciel ouvert  Demande de permis feux d'artifice  Essence  Frais repas  PERSONNEL  Directeur  Chef aux opération	RVICE  85\$/h 60\$/h	1 200 s  1 200 s  1 50s  50s  100\$ + 4\$/kn  15s  15% frais administratif  EN PLUS DES FRAIS  POUR LES REPAS E	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE  Rapport d'enquête  Caméra thermique  Demande de permis feu à ciel ouvert  Demande de permis feux d'artifice  Essence  Frais repas  PERSONNEL  Directeur  Chef aux opération  Lieutenant	RVICE  85\$/h 60\$/h 30,03\$/h 26,85\$/h	1 200 s  1 200 s  1 50s  50s  100\$ + 4\$/kn  15s  15% frais administratif  EN PLUS DES FRAIS  POUR LES REPAS E	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE  Rapport d'enquête  Caméra thermique  Demande de permis feu à ciel ouvert  Demande de permis feux d'artifice  Essence  Frais repas  PERSONNEL  Directeur  Chef aux opération Lieutenant  Pompier	RVICE  85\$/h 60\$/h 30,03\$/h 26,85\$/h	1 200 s  1 200 s  1 50s  50s  100\$ + 4\$/kn  15s  15% frais administratif  EN PLUS DES FRAI  POUR LES REPAS E  FRAIS D'ESSENC	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE  Rapport d'enquête  Caméra thermique  Demande de permis feu à ciel ouvert  Demande de permis feux d'artifice  Essence  Frais repas  PERSONNEL  Directeur  Chef aux opération  Lieutenant  Pompier  APPAREILS D'INTERV	85\$/h 60\$/h 30,03\$/h 26,85\$/h	1 200  75  150  50  100\$ + 4\$/kr  15  + 15% frais administratif  EN PLUS DES FRAI POUR LES REPAS E FRAIS D'ESSENC  EN PLUS DES FRAIS D	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE  Rapport d'enquête  Caméra thermique  Demande de permis feu à ciel ouvert  Demande de permis feux d'artifice  Essence  Frais repas  PERSONNEL  Directeur  Chef aux opération  Lieutenant  Pompier  APPAREILS D'INTERV  Autopompe 238	85\$/h 60\$/h 30,03\$/h 26,85\$/h ENTION 350\$/h 400\$/h	1 200  75  150  50  100\$ + 4\$/kr  15  15% frais administratif  EN PLUS DES FRAI POUR LES REPAS E FRAIS D'ESSENC  EN PLUS DES FRAIS D	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS Équipe de répondant Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire. Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE Rapport d'enquête Caméra thermique Demande de permis feu à ciel ouvert Demande de permis feux d'artifice Essence Frais repas  PERSONNEL Directeur Chef aux opération Lieutenant Pompier  APPAREILS D'INTERV Autopompe 238 Autopompe citerne 638	85\$/h 60\$/h 30,03\$/h 26,85\$/h ENTION 350\$/h 400\$/h 250\$/h	1 200  75  150  50  100\$ + 4\$/kr  15  15% frais administratif  EN PLUS DES FRAI POUR LES REPAS E FRAIS D'ESSENC  EN PLUS DES FRAIS D	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE  Rapport d'enquête  Caméra thermique  Demande de permis feu à ciel ouvert  Demande de permis feux d'artifice  Essence  Frais repas  PERSONNEL  Directeur  Chef aux opération  Lieutenant  Pompier  APPAREILS D'INTERV  Autopompe 238  Autopompe citerne 638  Camion d'unité 938  Génératrice	85\$/h 60\$/h 30,03\$/h 26,85\$/h ENTION 350\$/h 400\$/h 250\$/h 135\$/h	1 200 s  1 200 s  1 50s  50s  100\$ + 4\$/kn  15s  + 15% frais administratif  EN PLUS DES FRAIS POUR LES REPAS E FRAIS D'ESSENCE  EN PLUS DES FRAIS DES FRAIS DES FRAIS D'ESSENCE	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE  Rapport d'enquête  Caméra thermique  Demande de permis feu à ciel ouvert  Demande de permis feux d'artifice  Essence  Frais repas  PERSONNEL  Directeur  Chef aux opération  Lieutenant  Pompier  APPAREILS D'INTERV  Autopompe 238  Autopompe citerne 638  Camion d'unité 938	85\$/h 60\$/h 30,03\$/h 26,85\$/h ENTION  350 \$/h 400\$/h 250\$/h 135\$/h 175\$/H	1 200 \$  75\$ 150\$ 50\$ 100\$ + 4\$/km 15\$ + 15% frais administratif EN PLUS DES FRAIS POUR LES REPAS E FRAIS D'ESSENCI	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE  Rapport d'enquête  Caméra thermique  Demande de permis feu à ciel ouvert  Demande de permis feux d'artifice  Essence  Frais repas  PERSONNEL  Directeur  Chef aux opération  Lieutenant  Pompier  APPAREILS D'INTERV  Autopompe 238  Autopompe citerne 638  Camion d'unité 938  Génératrice  Véhicule GATOR 1938	RVICE  85\$/h 60\$/h 30,03\$/h 26,85\$/h ENTION  350\$/h 400\$/h 250\$/h 135\$/h 175\$/H 3h minimum	1 200 \$  75\$ 150\$ 50\$ 50\$ 100\$ + 4\$/km 15\$ + 15% frais administratifs  EN PLUS DES FRAIS POUR LES REPAS ET FRAIS D'ESSENCE  EN PLUS DES FRAIS DE MAIN D'OEUVRE	
SERVICE DE SÉCURITÉ  MUNICIPALITÉ N'AYANT PAS  Équipe de répondant  Le coût d'une équipe de répondant en assistance automatique sur le territoire est établi par un tarif horaire.  Tout temps de travail excédentaire à la période initiale d'une heure préétablie sera facturé conformément aux tarifs applicables par la municipalité de Lacolle  DOCUMENTS ET SE  Rapport d'enquête  Caméra thermique  Demande de permis feu à ciel ouvert  Demande de permis feux d'artifice  Essence  Frais repas  PERSONNEL  Directeur  Chef aux opération  Lieutenant  Pompier  APPAREILS D'INTERV  Autopompe 238  Autopompe citerne 638  Camion d'unité 938  Génératrice	RVICE  85\$/h 60\$/h 30,03\$/h 26,85\$/h ENTION  350\$/h 400\$/h 250\$/h 135\$/h 175\$/H 3h minimum	1 200 \$  75\$  150\$  50\$  50\$  100\$ + 4\$/km  15\$  + 15% frais administratifs  EN PLUS DES FRAIS POUR LES REPAS ET FRAIS D'ESSENCE  EN PLUS DES FRAIS DE MAIN D'OEUVRE	

Intervention lors de l'incendie d'un véhicule appartenant à un non-résident sur le territoire de la Municipalité de Lacolle	1 600\$			
SERVICE ADMINISTRATION				
DIRECTEUR TRAVAUX PUBLIC	75\$-HEUR			
INSPECTEUR-URBANISTE	60\$-HEUR			
JOURNALIER TP	40\$-HEUR			
BRIGADIER SCOLAIRE	30\$-HEUR			
PRÉPOSÉE SAAQ	45\$-HEUR			
RÉCEPTIONNISTE	40\$-HEUR			
ADJOINTE ADMINISTRATIVE	40\$-HEUR			
TECHNICIENNE LOISIR	75\$-HEUR			
Demande de copie	0,10\$/la feuille noir et blanc 8/12 X 11 0,50 \$/la feuille couleur 8/12 X 11 0,50 \$/la feuille noir et blanc format légale 1,00\$/la feuille couleur format légal			